

Édito du Président Jean-Marc Audergon



n ce début de période estivale, à un moment où chacun s'interroge, à juste titre, sur l'usage des deniers publics, il nous est apparu important de partager avec vous la nature et l'étendue des services pris en charge par l'intercommunalité ainsi que les financements qui y sont associés.

Il faut certainement avoir

présent à l'esprit qu'à l'opposé de l'État ou des communes, les intercommunalités gèrent des compétences qui leur ont été transférées. N'ayant pas la « compétence générale », autrement dit la possibilité d'intervenir dans tous les domaines de la vie locale, l'intercommunalité va uniquement agir dans le cadre de ses compétences. Nous avons à cœur la recherche constante des meilleurs services possible pour la population, à moindre coût, tout en se projetant sur l'avenir. Pour conduire cette mission, nous gérons un budget de fonctionnement de près de 7M €. Sur ces sommes, partie d'entre elles proviennent de dotations de l'État, de subventions, de la fiscalité locale, et de contributions des usagers. L'examen de ces éléments va notamment vous montrer qu'une grande partie de la fiscalité perçue au titre de la Communauté de communes (soit prèsde 64%) va être restituée à l'État ou aux collectivités au titre de la solidarité, et que seul 8 % des dépenses sont liés aux charges de fonctionnement, ce qui pour nous est un indicateur d'efficacité.

Une caractéristique originale de notre intercommunalité tient certainement dans le fait que les élus et les techniciens en charge de la mise en place du projet de la CCDB, ne sont pas à proprement parlé des gestionnaires, ce sont des animateurs et des agents de développement. Ils sont là pour éclairer les enjeux du territoire, les traduire sous forme d'objectifs, et de plans d'actions. À ce titre leur investissement au côté des acteurs de la vie locale sont constants tout comme les efforts consentis pour aller chercher les subventions qui vont atténuer les charges et ainsi maximiser l'efficacité des services.

Une seconde caractéristique de notre intercommunalité tient dans l'établissement de nos priorités ancrées sur le développement de l'économie locale qu'elle soit agro-environnementale, commerciale, artisanale, culturelle ou touristique, sur la constitution de réseau d'acteurs pour mettre en cohérence les différentes actions, dans un contexte de développement durable où le bien-être et les services à la population sont maximisés. Nous sommes conscients qu'une grande partie de nos efforts reposent aujourd'hui sur le soutien aux familles notamment à travers le secteur Enfance-Jeunesse. Nous estimons en effet qu'il est de notre devoir d'accompagner les familles du territoire, mais nous désirons aussi plus largement ouvrir nos champs d'actions en direction de nos anciens, d'une politique de développement durable et de la transition énergétique qui nous oblige et nous engage pour l'avenir.

Pour conclure et malgré un propos bien sérieux pour ce début d'été, sachez que nous restons à votre entière disposition si vous désirez des éléments complémentaires. Élus et techniciens de la Communauté vous souhaitent de passer une saison estivale heureuse et agréable que ne manqueront pas de nourrir les manifestations locales riches et de qualité que nous vous invitons à partager.

Bon été à toutes et tous.

letin d'information N°19 / juin 2019	
ocention Granhique : www.la-direction fr. et Théo Marielle	

Impression: Imprimerie Bayle | Photographies: DR / Pixabay

Merci au personnel pour sa participation.

04 Dossier: Impôts et services

07 Déchets: La redevance incitative10 Habitat: Rappel des permanences

11 Solidarité: La Charte des aînés

13 Brèves

15 Contacter l'équipe de la CCDB

DATA

La part de l'usager et de la collectivité dans le fonctionnement des services à la population

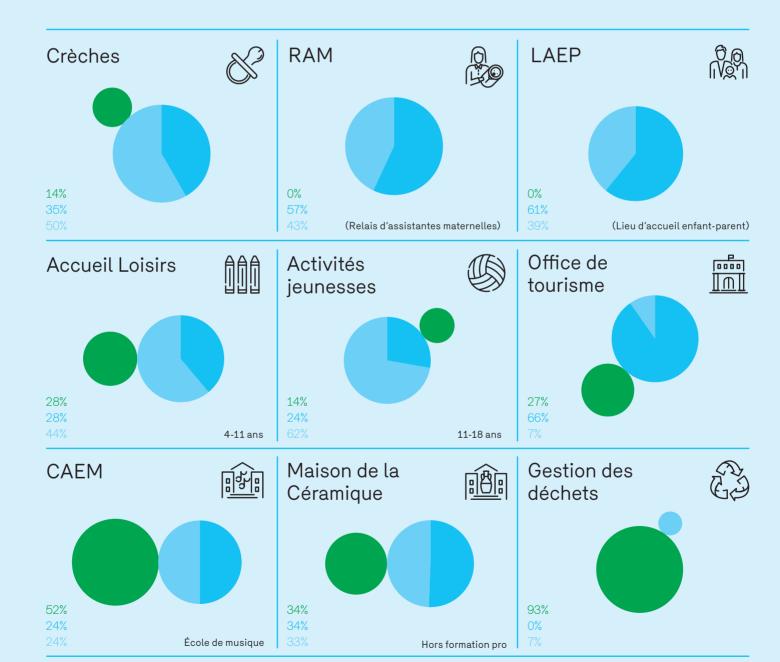






Depuis sa création en 1992, la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux a élargi son action et œuvre sur 16 grands champs d'application. Elle est présente sur la plupart des services dont bénéficie la population pour améliorer la qualité de

vie et répondre aux besoins des habitants. Ces services ont un coût, dont une partie est prise en charge par les usagers mais sont financés majoritairement par la collectivité et d'autres financeurs. Quelques chiffres pour mieux comprendre.



Impôts et services:

La CCDB en chiffres

«La communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.» Début de l'article L 5214-1 du code général des collectivités territoriales.

Les services à la population, combien ça coûte?

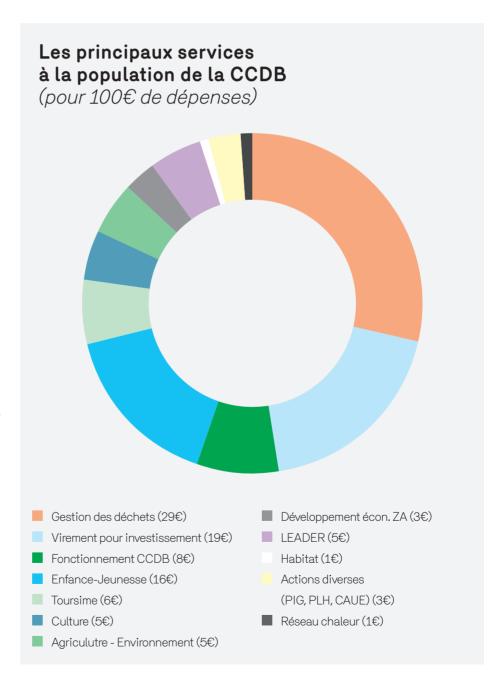
La Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux (CCDB), constituée d'élus de chaque commune et de salariés, se consacre à plusieurs domaines choisis dont elle assure la gestion. Son budget comprend des dépenses et des recettes qu'elle gère et répartit.

La répartition des dépenses de la CCDB pour le territoire : un ensemble de services à financer

La CCDB gère trois crèches, deux centres de loisirs et un accueil jeunes. Elle gère un office de tourisme avec trois bureaux en village. Elle soutient une vingtaine de projets culturels par an. Depuis 2012, 47 entreprises du territoire ont bénéficié d'une aide financière. L'une de ses grandes missions est d'organiser la collecte des déchets (8000 tonnes/an) et leur recyclage (4700 tonnes/an). Elle a mis en place 32 collecteurs de compost installés dans les villages, deux déchèteries. Enfin, elle met en place le nouveau Programme local de l'habitat (PLH) (cf magazine n°18).

La CCDB: un budget commun pour un projet commun

Pour financer les services et les actions conduites sur le pays de Dieulefit-Bourdeaux, les recettes proviennent principalement de 4 grandes familles: les impôts, les dotations de l'État, les subventions des collectivités (Europe, Région, Département, Communes et autres Communautés de communes)



ainsi que le produit des ventes (participation des familles, redevance OM, taxes de séjour...) et la réserve de fonctionnement et d'investissement.



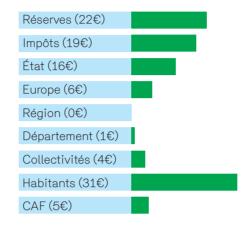
Les recettes de la Communauté de Communes sur une base de 100€

- Impôts restants (19€)
- Produits de ventes (31€)
- Dotations et subventions diverses (28€)
- Réserves de fonctionnement et d'investissements (22€)

La répartition des impôts: un partage national

Suite à la réforme de la fiscalité de 2012, la CCDB collecte, tout comme les communes, les différents impôts liés au territoire (taxe d'habitation, impôts fonciers et impôts sur les entreprises). Pour la CCDB, sur 100€ collectés, 43% sont reversés à l'état et 21% aux communes du territoire. Le prélèvement de l'état est redistribué équitablement sur l'ensemble du territoire français.

Plus des 2/3 des recettes de la Communauté de communes proviennent des institutions et organismes sociaux (Europe, État, Région, Département, autres communautés de communes et CAF). 1/3 provient des différentes participations aux services (ordures ménagères, crèches, centre de loisirs etc...) payées par les habitants.



Un budget dédié aux aménagements et au développement du territoire: la CCDB investit sur le long terme

Au delà de gérer les différents services à la population, la CCDB se doit d'investir dans les équipements nécessaires au territoire. C'est pour l'accueil des enfants et des jeunes que la CCDB a le plus investi en 2018 avec 2/3 du budget consacré à la petite enfance et à l'accueil des jeunes (crèches, foyer des jeunes etc.). C'est le développement et le rayonnement du territoire qui mobilisent le 1/3 restant.



Investissements de la Communauté de Communes:

- Achats de matériel et mobilier (3%)
- Centres de loisirs (33%)
- Crèches (26%)
- Aménagements touristiques (10%)
- Aménagements culturels (17%)
- Aménagements économiques (6%)
- Réseaux de chaleur (5%)

PARENTS - ENFANTS: EN GARDE!

Vous cherchez un mode de garde pour votre jeune enfant? N'hésitez pas à pousser la porte du RAM (relais d'assistantes maternelles) afin de préparer au mieux cette étape importante de votre vie de famille.

Venez échanger avec l'animatrice du RAM afin de trouver le mode de garde qui vous convient. Vous pourrez exprimer vos besoins, vos attentes et vous informer sur les avantages et les inconvénients de l'accueil collectif ou individuel.

Hélène PERIDON - 06 30 41 99 93 ram.ccdb@orange.fr Permanence sur rendez-vous: les lundis et jeudis 13h30-16h30

Vous souhaitez rencontrer d'autres parents?

«À Petits Pas», le lieu d'accueil enfants-parents a ouvert une antenne depuis janvier dernier dans les locaux de la crèche de la Bégude-de- Mazenc. C'est un lieu de paroles, de rencontres, d'échanges, d'apprentissages et de jeux dans un cadre convivial et adapté aux tout petits. L'accueil est libre est gratuit. Les futurs parents et les parents sont reçus avec leurs enfants (de 0 à 3 ans).

Venez nous rencontrer les vendredis matins de 9h à 12h à la Bégude- de-Mazenc (hors vacances scolaires) et le mardi de 9h à 12h à Dieulefit (ouvert pendant les vacances sauf à Noël et en août).

Pour plus d'information: 04 75 46 82 33 ou www.paysdedieulefit.info

Zoom sur le service enfance-jeunesse:

Qui paye quoi?

La CCDB offre sur le territoire des services pour les enfants de 0 à 18 ans:

3 multi-accueils, 2 relais d'assistantes maternelles et 2 lieux d'accueil enfants- parents, 2 accueils de loisirs et 1 espace pour les jeunes. En 2018, le multi-accueil « Souffle d'éveil » à

La Bégude-de-Mazenc a vu sa capacité passer de 16 à 25 places et le nouveau lieu d'accueil enfants-parents a été ouvert.

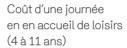
Quant à l'espace de jeunes, il a pris ses nouveaux quartiers dans les locaux de l'ancien collège de Dieulefit.

Les différents coûts de l'accueil du service enfance-jeunesse

C'est un choix de la Communauté de communes d'offrir des services de qualité pour les familles et d'accompagner leurs enfants jusqu'à leur majorité. Pour autant, accueillir et développer cet accueil est un coût largement pris en charge par les collectivités et la CAF.

Coût d'une journée en multi-accueil (0 à 3 ans)

- Participation des familles (9€)
- CAF (37€)
 - CCDB (15€)
- Autre recettes (2€)





CAF (12€)
CCDB (17€)

Ccoût d'une journée d'activités pour les ados (12 à 18 ans)



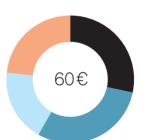
- CAF (18€)
- CCDB (14€)
- Département (17€)













Un nouvel Espace Jeunes

Après 10 ans d'accueil au «Mille club» à Dieulefit, l'espace jeunes a pris ses quartiers dans une partie de l'ancien collège de Dieulefit après des travaux d'aménagements. Son inauguration a eu lieu le vendredi 8 mars en présence de Madame Christine Bonnard, sous-préfète de la Drôme, des élus de la Communauté de communes et de la mairie de Dieulefit et du président de la Caisse d'allocation familiale de la Drôme. L'accueil, en fonctionnement à ce moment-là, a permis la rencontre avec l'équipe d'animateurs et des jeunes utilisateurs.





Grâce à la Redevance Incitative, je réduis mes déchets!

Le 20 décembre dernier la Communauté de communes a acté le passage à la redevance incitative. Cette nouvelle forme de redevance pour payer les déchets sera effective à partir de 2021. Ce changement dans le paiement des poubelles incitera chacun à recycler tout en étant plus équitable et en rendant chaque usager acteur de sa consommation de déchets.

Pourquoi modifier la redevance Ordures Ménagères? «Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.»

C'est quoi déjà la redevance?

Chaque année sur notre communauté de communes, nous produisons 8000 tonnes de déchets, soit en moyenne 830 kg par habitant, pour un coût d'un peu plus d'1 million d'euros.Pour payer ce service la CCDB envoie une redevance forfaitaire de 148€ à chacun des 6000 foyers ainsi qu'une redevance comprenant différents forfaits aux 700 entreprises.

La facturation forfaitaire actuelle est jugée inéquitable.

La redevance incitative correspondra à notre production de poubelle avec un forfait au choix et un coût de dépassement.

Anticiper est nécessaire

La loi de transition énergétique fixe les objectifs à atteindre concernant les déchets:

Séparer tous les déchets alimentaires des poubelles (AVANT 2025)

Recycler 75 % des déchets (AVANT 2026)

Réduire l'ensemble des déchets de -10% (AVANT 2026)

L'état incite donc les collectivités en augmentant la taxe sur l'enfouissement des poubelles de 300% d'ici 2026.

La redevance incitative permettra de maîtriser les coûts.

Un progrès important est réalisable!

Aujourd'hui les analyses de nos poubelles sont sans appel:

70%

des ordures ménagères pourraient

être évitées.

50 %

des encombrants déposés en déchèterie ne sont pas correctement triés.

Sur les 3000 tonnes des déchets mis à la poubelle et enfouis aujourd'hui, 2000 tonnes peuvent être triées...

Avec la redevance incitative, nous prévoyons -40% d'ordures ménagères et -18% d'encombrants en 2021.

En incitant chacun à bien trier et à bien composter la Communauté de communes accompagne la population aux bons gestes et permet d'éviter une augmentation démesurée du coût des poubelles.

La Redevance Incitative, comment cela fonctionne?

Seul le volume des déchets non-recyclables sera comptabilisé:



Sur les poubelles:

les tambours seront réduits pour accueillir des sacs de 50 litres, et seront équipés de compteurs.



Sur les déchèteries:

le gardien comptera uniquement le volume de déchets non recyclables déposés dans la benne encombrants.

Bien recycler au tri sélectif, au compost ou dans les bennes recyclables à la déchèterie deviendra avantageux pour ma facture.

Un Eco-badge pour jeter et suivre ma facture



Chacun se verra remettre une éco-carte pour utiliser les tambours et choisira un forfait de consommation:

Pour les habitants

4 forfaits de consommation seront proposés en libre choix comprenant:

- Un nombre annuel de sacs d'ordures ménagères
- Un volume annuel d'encombrants (déchets non recyclable en déchèterie)

Chaque dépassement sera comptabilisé et facturé.

Pour les activités professionnelles-

Pour chaque forfait actuel une limite de déchets non-recyclables sera fixée et comprendra indifféremment les ordures ménagères et les encombrants. Chaque dépassement sera comptabilisé et facturé.



Un service modernisé pour suivre mon abonnement

Le système sera informatisé et l'usager qui le souhaite pourra réaliser l'ensemble de ses démarches par internet:

- Suivi de consommation,
- Demande de carte,
- Modification d'abonnement,
- Changement de situation,
- Paiement en ligne...

Quand et comment ce nouveau système va-t-il se mettre en place?

1

Mise en place des nouveaux équipements et distributions des éco-badges.

Fin 2019

2

Mise en service du système à carte pour l'année test du service (sans modification de la facturation). Chacun pourra suivre sa consommation tout en continuant à payer la redevance actuelle.

1^{er} janvier 2020

3

Mise en place du nouveau mode de facturation.

2021

Quand vais-je devoir récupérer mon éco-badge?

Un courrier sera envoyé à l'été 2019 sur les modalités d'inscription au service afin de récupérer l'éco-badge. 3 possibilités vous seront proposées:

Récupérer la carte lors des réunions publiques organisées dans chacune des communes entre septembre et décembre,

S'inscrire sur internet pour recevoir la carte à la maison,

Les retardataires, devront se rendre à la communauté de communes.



Le service déchet se renforce pour mieux vous accompagner.

Dès le mois de mai le service déchets sera renforcé par la présence de Fréderic Mocquard. Frédéric sera chargé du suivi technique de ce nouveau service et du gardiennage de la déchèterie de Bourdeaux en remplacement de Denis Chavagnac à qui nous souhaitons une heureuse retraite.



INCITER & ACCOMPAGNER

Le saviez-vous? La Communauté de communes vous accompagne déjà à réduire vos déchets:

- Simplification du tri sélectif, Retrouver toute ces solutions sur le site de la communauté de communes: www.paysdedieulefit.info
- Achat subventionné de composteurs individuels
- Mise à disposition de composteurs partagés de quartier ou d'établissement...

Retrouver toutes ces solutions sur le site de la Communauté de communes: www.paysdedieulefit.info

Rappel des permanences



SOLIHA

Les permanences de SOLIHA pour obtenir des conseils sur les travaux et aménagements pour la rénovation énergétique de votre logement ou pour des travaux d'adaptation du logement des personnes âgées ou handicapées ont lieu le 3° mercredi du mois de 14h00 à 15h00 à Dieulefit et une fois par trimestre, elles ont lieu en mairie de Bourdeaux.

Elle informe également sur toutes les aides financières potentielles. Attention, dès le premier rendez-vous, il faut se munir de l'avis d'imposition ou de nonimposition. Ce document est indispensable avant tout conseil.

UN NUMÉRO VERT VOUS PERMET DE JOINDRE LES SERVICES

> SOLIHA Drôme à Valence: 0 800 300 915

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00. Vendredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 16h00. PERMANENCE SOLIHA À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DIEULEFIT-BOURDEAUX:

17 juillet, 16 octobre et 20 novembre 2019

PERMANENCE SOLIHA À LA MAIRIE DE BOURDEAUX:

18 septembre et 18 décembre 2019

CEDER

Le CEDER (Centre pour l'Environnement et le Développement des Énergies Renouvelables), reconnue Espace Info->Énergie, tiens des permanences où vous pouvez bénéficier de conseils gratuits, indépendants et objectifs pour vos projets:

- De rénovation ou de construction
- Isolation et amélioration du confort
- Choix ou évolution de votre mode de chauffage
- Acquisition d'équipements utilisant les énergies renouvelables
- Information sur les aides financières existantes

wwww.faire.fr





RENSEIGNEMENTS
PERMANENCE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

8 rue Garde de Dieu à Dieulefit. tous les 2° et 4° vendredis du mois, de 9h à 12h. Sur rendez-vous de préférence.

> RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS:

CEDER - 04 75 26 22 53 ceder@ceder-provence.org

La Charte des aînés

Vous en avez peut-être entendu parler? Elle se nomme la Charte territoriale de solidarité avec les aînés. Présente sur votre territoire, elle s'adresse aux retraités et a pour but de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des seniors et de lutter contre l'isolement des aînés. On vous raconte...

La Charte territoriale de solidarité avec les aînés: une initiative pour les populations rurales

La MSA (mutualité sociale agricole) développe depuis longtemps une action sociale en faveur des seniors. Mise en œuvre sous différentes formes dans les territoires ruraux, elle propose deux grands axes d'action: d'une part, des actions individuelles pour les ressortissants agricoles, et d'autre part, pour tous les ruraux, des actions collectives de prévention santé et des démarches de développement social local. Cette mission appelée « Charte territoriale de solidarité avec les aînés » s'adresse à tous les retraités quelque soit leur régime d'affiliation. La MSA Ardèche-Drôme-Loire a choisi de la décliner sur le territoire de la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux. Cette charte va se dérouler sur trois années. C'est une première dans la Drôme et elle a reçu une écoute favorable de la part des élus de la Communauté de communes.

Tous les acteurs locaux sont impliqués

Lutter contre l'isolement et améliorer la qualité de vie de nos aînés a demandé, en premier lieu, d'effectuer une évaluation de la situation des seniors. Pour cela, Catherine Boeglin, travailleur social MSA, a engagé un diagnostic territorial partagé, nécessaire à la mise en place des futures actions. Elle a récolté impressions, besoins, avis et idées d'une centaine de personnes (élus, responsables associatifs et institutionnels, soignants et habitants). Fin 2018, la restitution



de ce travail, riche de rencontres, s'est déroulée à Bourdeaux rassemblant une cinquantaine de personnes. Elle s'est concrétisée par la signature d'une convention entre la MSA et plusieurs partenaires: Communauté de communes, ADMR de Bourdeaux et de La Bégude de Mazenc, associations: le Lien 26, l'arbre vert, association familiale de Dieulefit, EOVI et le Conseil Départemental.

La Charte territoriale de solidarité avec les aînés s'adresse à tous les retraités quelque soit leur régime d'affiliation.

Valoriser et soutenir la solidarité existante pour les retraités.

À partir de l'automne prochain, une pléthore de propositions: maintien de l'activité physique à domicile ou en collectif, ateliers mémoire sur tout le territoire, camion itinérant Mobil sport, sorties promenades, accompagnement au numérique...
Autant de propositions pour les aînés.

Ces premiers mois de mise en route de la charte territoriale de solidarité avec les aînés ont été l'occasion de faire connaître à ceux qui participent aux différentes rencontres, ce qui existe près de chez eux.

Cinq groupes de travail se sont constitués rassemblant partenaires signataires de la convention, retraités, membres de clubs d'aînés ou autres associations. Les actions rassembleront les 3 bassins de vie: Dieulefit/Bourdeaux/La Bégude-de-Mazenc. Elles prévoient principalement la valorisation et le soutien à la solidarité existante pour les retraités ainsi que la priorité faite aux plus isolés et le maintien à domicile en favorisant le lien intergénérationnel.

Des réunions ont été organisées dans différents villages de la Communauté de communes: La Bégude-de-Mazenc, Bourdeaux, Comps, Vesc, Dieulefit, Bézaudun-sur-Bine. Elles sont appelées à continuer sur l'ensemble des 21 villages de la CCDB.

Plusieurs axes d'intervention ont été proposés par les partenaires:

Le Numérique

Communiquer sur l'espace public internet et son rôle d'accompagnement au numérique pour tous, en particulier les retraités. L'association le Lien 26 propose, dans un premier temps, une aide à la déclaration fiscale et est appelée à étendre ce soutien devenu indispensable.



La Prévention

Dès maintenant: poursuivre l'activité physique adaptée à domicile pour les personnes qui en ont bénéficié et continuer avec un temps d'activité collective ainsi que le développement sur tout le territoire.



Cet automne:

Après «l'atelier mémoire» à Dieulefit, organisation de rencontres et d'ateliers sur le secteur de Bourdeaux/Comps/Vesc. Programme d'animations intergénérationnelles avec Mobil'SPORT: 40 activités présentes dans un camion qui se déplace sur le territoire. Organisation de sorties « promenade » pour les personnes autonomes: 1ères réalisations à Vesc et Comps.

Les Aidants Familiaux

Une réunion des associations du territoire a eu lieu en mai 2019 avec le SSIAD, l'aide à domicile et les aidants, pour définir des actions : aller vers les aidants, réaliser des actions aidants/ aidés, réaliser un guide des aidants...

Le Lien Social

Rencontre avec la déléguée régionale « Petits frères des pauvres » pour créer une équipe citoyenne de visiteurs bénévoles. Faire savoir et développer les sorties accompagnées, proposées par l'association « L'arbre vert ». Création d'un groupe sur le projet d'un parcours santé adapté aux seniors.

Vous voulez en savoir plus?

Vous êtes intéressé(e)s et pourquoi pas souhaitez-vous investir, apporter vos idées et aider à la construction d'actions concrètes sur votre territoire?

N'hésitez à vous inscrire à un ou plusieurs groupes auprès du travailleur socialchargé de la démarche:

Catherine Boeglin 06 16 16 89 86 ou boeglin.catherine @ardechedromeloire.fr

Brèves

Sports de nature Aux arbres, citoyens!

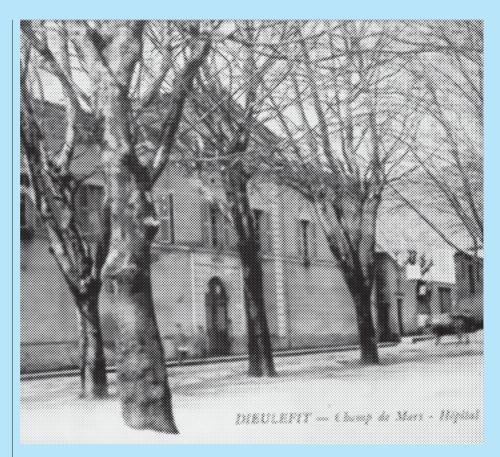
Le 21 mars dernier, à l'occasion de la Journée internationale des forêts, la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux et Montélimar-Agglomération ont signé le Projet Sylvicole Territorial, en partenariat avec l'association Sylv'ACCTES, des forêts pour demain. En vue d'atténuer le changement climatique, cet outil, élaboré avec l'appui de l'Office national des forêts (ONF) et le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) permet d'obtenir des aides incitatives, pour les propriétaires privés et publics.

Parvis d'art: la parité respectée.

À la Maison de la Céramique, les dernières phases de travaux sont terminées (cf. magazine n°17). Il s'agit de la restauration de l'œuvre de François Morellet ainsi que la remise en état de l'espace de présentation de l'œuvre d'Éva Roucka.

Le parvis de la Maison de la Céramique fait désormais la part belle entre art et céramique.





Un hôpital de 150 ans en pleine forme!

Fondé en 1869, l'hôpital de Dieulefit est bien portant et fête ses 150 ans en 2019. C'est aujourd'hui un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) accueillant 90 personnes. Pour souligner cette continuité rare et cette vitalité, une manifestation publique se déroulera au centre culturel communal «La Halle» à Dieulefit les 20, 21 et 22 septembre 2019 (Journées Européennes du Patrimoine); elle comprendraune exposition, la projection d'un film de témoignages, l'édition d'un livret et deux conférences. Les panneaux d'exposition seront ensuite installés pendant une semaine à l'hôpital (avec projection vidéo) et pourront être présentés dans les communes qui en feront la demande.

Le programme des conférences

Vendredi 20 septembre à 15h: «Évolution historique et réglementaire des hôpitaux depuis 1945» par Édouard Couty, ancien directeur des hôpitaux.

Samedi 21 septembre à 15h: « Naître, se soigner et mourir » par Olivier Abel, philosophe, professeur à la Faculté de théologie protestante de Montpellier, spécialiste de Paul Ricœur et de bio-éthique.

Cette manifestation est organisée avec la participation et le soutien du Groupement hospitalier portes de provence (GHPP), de l'association Patrimoine mémoire histoire du Pays de Dieulefit, de la commune de Dieulefit et de la Communauté de communes de Dieulefit-Bourdeaux, du département de la Drôme, de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes, de la DRAC, de la Société française d'histoire de la médecine.

Nature, Agriculture et Tourisme: une compatibilité nécessaire



Avec le développement du tourisme et des sports de nature, les espaces naturels et agricoles sont occupés par de nombreuses activités qui se multiplient (randonnées équestres et pédestres, VTT, chasse etc.) Ces espaces ont besoin d'être partagés sans compromettre les activités de chacun. La Communauté de communes a mis en place une action destinée à mieux connaître l'ensemble des activités présentes sur le territoire afin d'acquérir les bons réflexes pour partager ces espaces: des panneaux « multi-usages » sont désormais installés dans chaque commune du territoire. Ils présentent les spécificités environnementales et paysagères emblématiques, localisent les sites de pratiques de sports de nature et renseignent sur les comportements nécessaires à adopter.

Des moyens nouveaux pour lutter contre l'ambroisie

Un arrêté préfectoral de juillet 2011 prescrit la destruction obligatoire de l'ambroisie, plante à l'origine de nombreuses allergies (environ 10 % de la population). Au moment de la

pousse et de la pollinisation, fin juillet/ début août, chacun peut participer activement à la lutte grâce au site www.signalement-ambroisie.fr et à son application smartphone gratuite.

Tout possesseur d'un smartphone peut photographier la zone infestée et transmettre ce signalement. Alertés grâce au positionnement GPS, les référents communaux peuvent alors inciter les propriétaires à éliminer la plante.

Il est possible d'agir avant la floraison en août, sans pesticide, par binage, arrachage, fauchage, broyage, désherbage thermique...

Pour plus d'informations: www.ambroisie.info L'application mobile: Signalement-ambroisie

contact@signalement-ambroisie.fr 0 972 376 888



Frelon asiatique: la vigilance s'impose!

Le frelon asiatique poursuit sa progression (1360 nids observés en 2018 en région Auvergne-Rhône-Alpes, contre 414 en 2017) et représente une menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. Un dispositif régional de surveillance et de lutte vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées.



Toute personne suspectant la présence d'un nid de frelons asiatiques est invitée à en faire le signalement soit: Sur la plateforme de signalement en ligne: frelonsasiatiques.fr

En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »





Les nids primaires (en haut): visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,

Les nids secondaires (en bas): visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

CONTACTS

Vous souhaitez joindre l'équipe de la Communauté de communes?

Par mail: ccpd.nom@orange.fr (en minuscule, sans ponctuation) sauf indication contraire.

Direction générale des services

Patricia Stadler 04 75 46 46 06 | 06 73 15 16 27

Comptabilité

Anne-Marie Terrot 04 75 46 90 90

Secrétariat

Delphine Aubert 04 75 46 82 33

Gestion des déchets

Sébastien Liogier 04 75 46 43 49 | 06 73 17 18 23

Agents Technique

Johan Miran 04 75 46 43 49 | 07 87 43 93 38 Frédéric Mocquard 04 75 46 43 49

Agriculture, gestion de l'espace

Christelle Harmegnies 04 75 46 43 48 | 06 73 17 35 77

Tourisme, culture, patrimoine

Myriam Nimer-Berthès 04 75 46 46 05 | 06 73 16 94 45

Développement économique

Anouck Valois 06 70 47 88 70 valois.ccdb@orange.fr

Programme local de l'habitat Sport-nature

Marion Gallo 04 75 46 90 91 gallo.ccdb@orange.fr

Coordinatrice Enfance, Jeunesse, Responsable lieu d'accueil enfants, parents

Eva Chelepine 04 75 46 95 07 | 06 73 17 00 08

Directrice Accueil de loisirs « Ferme Saint Pol »

Noémie Clo 04 75 46 95 06 | 06 73 17 95 77 ccpd.lafermestpol@orange.fr

Directrice Accueil de loisirs de Bourdeaux

Rabia Belhocine 04 75 53 01 74 | 06 31 48 43 24 ccpd.accueildeloisirsbourdeaux @orange.fr

Animateur jeunesse

Élodie Curbelié 04 75 46 95 08 | 06 31 48 43 24 curbelie.ccdb@orange.fr Gaël Menthon 04 75 46 95 08 | 06 45 75 03 08 menthon.ccdb@orange.fr

Responsable du Relais d'assistantes maternelles

Hélène Peridon 06 30 41 99 93

Vie sociale, gestion des déchets, tourisme, culture, découverte, économie, gestion de l'espace, marchés publics...

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet: www.paysdedieulefit.info

Nous contacter par mail:

par courrier:

ccpd.courrier@orange.fr

Communauté de communes

Dieulefit – Bourdeaux

8 rue Garde de Dieu 26220 Dieulefit

par téléphone | télécopie:

04 75 46 82 33 | 04 75 90 61 69



PARCOURS DE DÉCOUVERTES LUDIQUES EN FAMILLE |
BOURDEAUX - PONT-DE-BARRET - LA BEGUDE-DE-MAZENC - SOUSPIERRE

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS OFFICES DE TOURISME DIEULEFIT / BOURDEAUX ET MONTÉLIMAR FACEBOOK.COM/FEUX-FOLLETS





